

PHS
p.03

POUVOIRS PUBLICS

Que peuvent faire les maires contre les dérives sectaires sur leur territoire ? ■ France

■ Les sectes avancent souvent masquées et savent s'immiscer discrètement dans les communes. A partir d'exemples concrets, le journal *Maires de France* donne des pistes pour protéger les administrés...

Groupes
p.11

RÉGÉNÈRE

Perquisition chez Thierry Casasnovas ■ France

■ Le domicile de Thierry Casasnovas, gourou naturopathe, a été perquisitionné par les gendarmes dans le courant du mois de février 2022. Cette perquisition a eu lieu dans le cadre d'une information judiciaire ouverte courant 2020 par le procureur de Perpignan...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances
p.14

NÉOCHAMANISME

Le Loup Blanc en prison ■ France

■ Durant le mois de décembre 2021, Cyrille Adam, connu sous son appellation de chaman « Loup Blanc » a été mis en examen à la suite de plaintes d'au moins 6 adeptes pour viols, agressions sexuelles et abus de faiblesse par sujétion...

Phénomène sectaire

- p.02 ■ Associations
- p.03 ■ Pouvoirs publics

Groupes

- p.04 ■ Academia Christiana
- p.05 ■ Amour et miséricorde
- Communauté de Riaumont
- p.06 ■ Ecoovie
- Fraternité Saint-Pie X

- p.07 ■ Frères de Plymouth
- p.08 ■ L'Emmanuel
- p.09 ■ Mormons
- p.10 ■ One Nation
- p.11 ■ Régénère
- Témoins de Jéhovah
- p.12 ■ Waco

Mouvances

- p.13 ■ Juifs orthodoxes
- p.14 ■ Néochamanisme

- p.15 ■ Paranormal
- p.16 ■ Pratiques de soins non conventionnelles

Thèmes connexes

- p.18 ■ Mouvement Anti-vaccination
- p.19 ■ Théorie du complot
- Vente multiniveau

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

Associations

Les dérives sectaires n'épargnent pas la Dordogne ■ France

■ **Dominique Poumeyrol, président de l'antenne de l'Association de Défense des Familles et de l'Individu Victimes de sectes (Adfi) de Dordogne, ne désarme pas. Lui qui s'investit depuis longtemps auprès des victimes de dérives sectaires, traite chaque année une dizaine de dossiers.**

Tout le monde peut être confronté à une secte explique Dominique Poumeyrol. La recherche du bien-être ou de solutions pour se soigner, la volonté de s'investir dans une cause, sont autant de raisons d'entrer dans une secte.

Depuis le début de la pandémie, il constate une évolution des demandes et s'inquiète quant aux dérives concernant le domaine de la santé. Il y a quelques années déjà, il avait aidé les victimes d'un thérapeute qui a finalement été condamné en 2020 à 18 mois de prison pour abus de faiblesse¹.

Aujourd'hui c'est une entreprise née en Dordogne, mais dont le rayonnement est national, qui inquiète Dominique Poumeyrol. Science of Eden, dont l'une des di-

rigeantes était kinésithérapeute, diffuse les théories du russe Grigori Grabovoï, inventeur du PRK-1U, un appareil censé ressusciter les morts. Grigori Grabovoï a été condamné dans son pays pour avoir fait croire à des mères, dont les enfants étaient morts dans la tuerie survenue à Beslan en 2004, qu'il allait pouvoir les faire revenir à la vie. En dépit de sa condamnation il attire des adeptes du monde entier. En France, Science of Eden aurait une centaine de personnes à son service. Pour vendre l'appareil de Grabovoï, ces dernières organisent des conférences dont l'entrée coûte 100 euros. Le PRK-1U est vendu 10 000 euros. Pour ceux qui ne peuvent pas investir de telles sommes, l'entreprise propose d'autres produits : sémi-

naires, vidéos et surtout des séries de chiffres à réciter pour guérir de diverses pathologies.

Dominique Poumeyrol s'inquiète aussi de la présence d'un groupe templier qui prétend vouloir « se battre pour la chrétienté » et d'une église évangélique dont plusieurs membres auraient été abusés sexuellement. L'une des victimes reçues par Dominique Poumeyrol n'a pas voulu porter plainte. ■

(Source : Sud-Ouest, 22.02.2022)

1. Lire sur le site de l'Unadfi : *Condamnation du thérapeute énergétique* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/condamnation-du-therapeute-energeticien/>

Que peuvent faire les maires contre les dérives sectaires sur leur territoire ? ■ France

■ Les sectes avancent souvent masquées et savent s'immiscer discrètement dans les communes. Face à un phénomène difficile à identifier, les maires sont souvent démunis face à l'entrisme sectaire sur leur territoire. A partir d'exemples concrets, le journal *Maires de France* donne des pistes pour protéger les administrés.

Les personnes âgées sont une cible des sectes, souvent en raison de leur isolement. La maire d'une commune rurale, dont c'est le premier mandat, raconte avoir voulu aider une dame âgée qui s'isolait progressivement et ne votait plus sous l'influence des membres d'une secte. Les tentatives de dialogue ayant échoué avec la personne âgée, l'élue n'a pas osé se tourner vers ses enfants car elle craignait d'être trop intrusive.

Dans une autre commune, un maire confronté au même groupe sectaire pour un problème concernant une personne âgée de 95 ans, a immédiatement fait appel aux enfants de cette dernière. La secte avait réussi à remplacer les auxiliaires de vie et à obtenir des assurances vie aux noms de certains de ses membres. Prévenir les enfants est capital car ils peuvent demander des mesures de protection. Un maire peut aussi envoyer un travailleur social chez la personne ciblée par la secte afin de montrer qu'elle n'est pas seule.

Le secteur de l'éducation est lui aussi sujet à l'entrisme des sectes. Concernant l'instruction à

domicile, le maire peut s'assurer que l'enfant étudie dans de bonnes conditions matérielles. Le respect des programmes est contrôlé par l'Education nationale. Les maires peuvent aussi s'interroger lorsque des parents demandent des régimes spéciaux qui pourraient alerter sur une radicalité.

Concernant les secteurs des « médecines douces » et du bien-être, leur absence d'encadrement laisse le champ libre à l'implantation de groupes sectaires. La Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (Miviludes) préconise de n'accepter que de vrais professionnels de santé dans les maisons de santé financées par les mairies. Il ne doit pas y avoir de confusion possible pour les usagers de ces lieux. Les porteurs de projets peuvent se renseigner auprès de l'agence régionale de santé (ARS) ou de la Miviludes. Les mouvements sectaires recherchent parfois une caution municipale en s'installant dans de tels lieux.

Apparaître dans un bulletin municipal, dans la liste des

associations de la commune ou rencontrer un maire peut aussi leur permettre d'apparaître plus respectables. Un maire des Vosges a ainsi signalé en 2020 avoir reçu le courrier d'une secte mondialement connue qui sollicitait une rencontre. Il l'a refusé mais a appris plus tard que la même lettre avait été envoyée à des centaines d'autres mairies.

La location de salle est aussi un problème pour de nombreuses communes. Si elles ne peuvent pas refuser de louer, elles ont la possibilité d'utiliser des moyens détournés comme justifier d'un planning de location déjà complet.

Jean-Louis Amelineau, président d'Info Sectes Aquitaine donne des pistes pour aider les maires confrontés aux problèmes causés par des groupements sectaires sur leur commune. Il leur conseille de former les agents communaux, les habitants et de se rapprocher d'associations ou de services de l'Etat compétents. Les maires peuvent aussi se renseigner auprès de la gendarmerie s'ils ont des doutes sur certains exposants de salons de bien-être. ■

(Source : Maires de France, février 2022)

Academia Christiana

Les traditionalistes se regroupent ■ France

■ Le mouvement de jeunesse catholique Academia Christiana a été créé en 2013 par quatre étudiants. L'objectif exposé sur son site : « Former les jeunes chrétiens et les hommes de bonne volonté qui veulent s'engager au service du Bien commun ». Derrière ces mots, se cache une frange de l'extrême droite qui appelle à prendre les armes et à partir en croisade. La Normandie attire de plus en plus de catholiques traditionalistes qui viennent grossir les rangs d'un mouvement inquiétant.

Academia Christiana rassemble une petite partie de la jeunesse identitaire particulièrement virulente sur l'immigration ou le mariage homosexuel. Sur ses tracts, le groupe affiche vouloir : « former les cadres à la reconquête civilisationnelle ». Sur son site, plusieurs vingtenaires et trentenaires préviennent des « bombardements quotidiens contre [leur] foi ». Et pour remédier à ce mal, ils veulent lever « une armée de bâtisseurs » pour mener une nouvelle « croisade ». Leur chef de file : un enseignant en français et philosophie, Victor Aubert, 33 ans qui n'hésite pas à poser sur Internet avec des figures de l'extrême droite comme Alain Soral. Ce professeur dispense ses cours à l'Institut de la Croix des Vents, une école hors contrat de la commune de Sées, dans l'Orne, à laquelle est accolée une chapelle où la messe dominicale en latin est orchestrée par un prêtre qui tourne le dos aux fidèles, comme l'exige la liturgie traditionaliste de l'Eglise. Pour autant, l'école dément tout lien

avec Academia Christiana.

Afin de découvrir ce mouvement de l'intérieur, la journaliste de France 2 Sophie Broyet s'est infiltrée dans un bar parisien avec des membres d'Academia Christiana. L'occasion de les sonder sur plusieurs sujets, à commencer par leur rapport aux autres religions. Les réponses obtenues semblent décomplexées : « A Academia, il peut y avoir des gens qui sont antisémites à différents degrés, mais ce n'est pas la majorité. La ligne d'Academia, on ne s'est jamais prononcé sur ça. Si on était amené à le faire, ce serait pour dire [que] les Juifs sont appelés à se convertir et à entrer dans la nouvelle alliance ». Quant à l'Islam radical, « il n'y a pas vraiment de peur » mais plutôt même « une forme d'admiration ». Selon eux, les salafistes parviennent à avoir leur communauté et leurs écoles et à s'isoler. Des aspirations que partagent ces chrétiens traditionalistes, à une différence près : les catholiques prétendent, eux, à une « dimension missionnaire ».

Pour cela, la guerre peut constituer un moyen de vaincre « les adversaires du Christ », comme l'assène un prêtre du mouvement, particulièrement actif sur les réseaux sociaux et qui n'hésite pas à se photographier en soutane, fusil à la main, un 14 juillet. Des images qui alertent les renseignements français et qui expliquent que plusieurs membres d'Academia Christiana soient fichés S. Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur craint que les anciens de Génération identitaire et Alvarium, deux groupes dissous en 2021, se tournent aujourd'hui vers ce type de groupe violent. En attendant, la ville de Sées attire en moyenne deux nouvelles familles catholiques traditionalistes tous les mois. Ainsi, l'idéal communautaire prospère en Normandie. ■

(Source : France TV, 16.02.2022)

Pour visionner le reportage : https://www.francetvinfo.fr/societe/religion/enquete-france-2-plongee-au-sein-d-academia-christiana-mouvement-catholique-et-nationaliste-place-dans-le-radar-des-services-de-renseignement_4965042.html

Amour et miséricorde

Peine prononcée pour la gourelle et son bras-droit ■ France

■ Le tribunal correctionnel de Dijon a condamné Eliane Deschamps, gourelle d'Amour et miséricorde, à deux ans de prison avec sursis pour abus de faiblesse. Coprévenu et bras-droit de la gourelle, Daniel Delestrac écope d'une peine similaire.

Les peines prononcées sont supérieures aux réquisitions de l'accusation qui avait demandé un an de prison avec sursis. La cour a estimé que les adeptes avaient été enfermés dans une « prison spirituelle » au nom de la Vierge Marie. En effet, la gourelle prétendait avoir des apparitions de la Vierge Marie tous les 15 du mois et utilisait cela à des fins d'emprise.

Pour Loïc Duchanoy, l'un des avocats des parties civiles la décision du tribunal constitue un message fort et montre que l'emprise est reconnue. Cependant il regrette que seuls les anciens membres soient reconnus comme victimes et non les membres actuels. En effet, pour rendre son jugement, la cour n'a considéré que les plaintes des anciens adeptes.

En outre, les condamnées devront verser de 2 000 euros à 20 000 euros de dédommagement à sept parties civiles. Cette décision juridique devrait mettre fin à 20 ans de procédures judiciaires. ■

(Sources : Le Figaro, 31.01.2022 & 20 minutes, 01.02.2022)

Lire l'ensemble des articles sur Amour et Miséricorde sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/amour-et-misericorde/>

Communauté de Riaumont

Des mises en examens au sein de Riaumont ■ France

■ La communauté catholique traditionaliste de Riaumont à Liévin (Pas-de-Calais) fait l'objet de onze mises en examen pour viols, agressions sexuelles et maltraitance.

Trois informations judiciaires pour viols, agressions sexuelles et maltraitance aggravés sur mineurs de quinze ans ont été ouvertes par le parquet de Béthune en 2014, ainsi qu'une quatrième en 2017 visant des faits de détention et consultation de fichiers à caractère pédopornographiques. Les personnes mises en examen

sont l'ancien prier, des religieux et d'anciens membres de l'équipe éducative.

Une nouvelle plainte a été déposée depuis auprès du parquet de Lille en décembre 2021 pour maltraitance physique et psychologique.

Un livre de la journaliste Ixchel

Delaporte, « *Les enfants martyrs de Riaumont : enquête sur un pensionnat intégriste* », consacré à cet établissement, sortira en mars 2022. ■

(Source : La Provence, 18.02.2022)

Lire l'ensemble des articles sur la Communauté de Riaumont sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/communaute-de-riaumont/>



Le diable s'est habillé en indien : sur la piste du gourou de la secte Ecoovie, Dominique Poumeyrol Editions Maia, Octobre 2021

■ Dominique Poumeyrol, responsable de l'antenne Adfi de Dordogne livre dans cet ouvrage le fruit de plusieurs années de recherches sur Pierre Maltais, le fondateur d'Ecoovie, une secte mêlant chamanisme et écologie.

C'est le signalement d'une thérapeute périgourdine, dont le mari était un ex-responsable d'Ecoovie qui a amené Dominique Poumeyrol à s'intéresser au groupe.

Connu sous une multitude d'identités, Pierre Maltais, un ancien du Renseignement Québécois reconverti en chef indien, promettait le retour à une vie en communion avec la nature.

Les témoignages recueillis par Dominique Poumeyrol sont glaçants. Entraînant ses adeptes dans une errance de plusieurs années, le groupe qui circulera dans plusieurs pays d'Europe et au Maroc, sera le théâtre de nombreux abus allant de l'escroquerie à la pédophilie. Trois adeptes y perdront la vie, dont un enfant de trois ans victime des privations de nourriture imposées par le gourou. Pour suivre le gourou, les adeptes laissent tout derrière eux, biens immobiliers, voiture, argent qui est directement reversé à Pierre Maltais. Les enfants sont enlevés à leurs parents, sont déscolarisés et ne reçoivent aucun soin en raison du rejet de la médecine prôné par le groupe.

L'arrestation de Pierre Maltais en 1988 en Belgique pour escroquerie, faux, usage de faux, n'aura pas raison de la fidélité de ses adeptes. Et ce n'est que lorsque ces derniers ouvriront les yeux que l'emprise prendra fin dans les années 1990. Cependant, l'histoire de Pierre Maltais ne s'arrêtera pas là, il fuira au Québec avec quelques fidèles pour remonter une nébuleuse de sociétés et associations. Rattrapé par des accusations d'abus sexuel en 2004, il partira au Costa Rica, puis au Nicaragua où il finira sa vie en 2015. ■

(Source : Sud-Ouest le 22.02.2022)

Fraternité Saint-Pie X

La Fraternité à Dijon ■ France

■ La Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, mouvement catholique traditionaliste, s'est offusquée des propos tenus à son encontre par le maire de Dijon en 2020. Après un premier recours en justice pour diffamation qui a abouti à une plainte non recevable, la communauté tient à réitérer sa démarche.

La ville de Dijon compte deux prêtres de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X (FSSPX) pour une dizaine de membres. Pour

cette frange de la communauté catholique traditionaliste qui ne reconnaît ni le concile de Vatican II ni l'autorité du pape,

messes en latin et positions politiques radicales constituent la norme. Certains de ses adeptes, un prêtre traditionaliste, un in-

>>>

>>>

génieur-électronicien et un médecin ont saisi la justice après s'être sentis « blessés » par les propos du maire de Dijon François Rebsamen lors d'un conseil municipal en 2020. Celui-ci avait dénoncé, à la suite d'une manifestation contre l'avortement deux jours plus tôt « toutes les dérives qui sont aujourd'hui les dérives que l'on peut appeler terroristes bien

évidemment, mais pire que cela toutes celles qui sont des religions qui aujourd'hui, manifestent dans la rue, comme la Sainte Famille l'autre jour ». Finalement, les plaignants n'ont pu trouver satisfaction auprès de la justice ; leur erreur sur les dates auxquelles le maire aurait prononcé ces mots a vite conduit à la nullité de la procédure. Une nouvelle requête de-

vrait être déposée avec les corrections nécessaires. Les membres de la FSSPX justifient leur démarche : « On maintient notre idée d'être entendus par la justice car nous ne sommes pas des terroristes, et nous ne voulons pas porter cette image. »■

(Source : France Bleu, 03.02.2022)

La Fraternité à Meylan ■ France

■ **La Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, mouvement catholique traditionaliste, s'est offusquée des propos tenus à son encontre par le maire de Dijon en 2020. Après un premier recours en justice pour diffamation qui a abouti à une plainte non recevable, la communauté tient à réitérer sa démarche.**

En 2017, la Fraternité Saint-Pie-X (FSSPX) demande un permis de construire pour une église de 650m² dans son parc privé et un parking de 299 places. Déjà présente à Meylan depuis des années avec son école privée hors contrat et un prieuré, la communauté catholique parvient à faire valider son nouveau projet par la mairie de droite. Une association locale de gauche, MeyDIA, attaque FSSPX en justice en raison d'un manque de conformité de ces aménagements avec certaines règles d'urbanisme. La Fraternité modifie alors sa maquette en conséquence. MeyDia n'en reste pas là et décide d'activer un second recours en annulation, une demande rejetée par le tribunal administratif de Grenoble. L'association fait encore appel. Entre temps, la

mairie a changé de représentant. Le nouveau maire divers gauche, Philippe Cardin, hérite de ce dossier. Dans le journal municipal, il signe alors un édito dans le numéro d'avril-mai 2021. Il y exprime son inquiétude de voir une communauté intégriste s'installer davantage : « Ces valeurs sur lesquelles s'est construite la ville de Meylan sont bien différentes des messages extrémistes, intolérants et violents portés par la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X. » Il fait ici référence aux positions politiques radicales, racistes, antisémites et homophobes du groupe intégriste. Il dit agir au nom de la liberté d'expression en expliquant que ces gens sont « contre la liberté de croire » dès lors qu'il s'agit de musulmans, protestants ou juifs. En juillet 2021, FSSPX a

porté plainte pour diffamation contre le maire et réclame 135 000 euros de dommages et intérêts pour « atteinte à son honneur ».

Depuis, le maire est soutenu par le Conseil municipal qui a voté à l'unanimité la protection institutionnelle, ce qui permet que les frais de justice soient couverts par la mairie. Le conseil métropolitain va dans le même sens. Le mardi 8 février, jour du procès, un « rassemblement républicain » s'organise devant le palais de justice de Grenoble avec plusieurs élus de la région. De son côté, le parquet a estimé que les propos de Philippe Cardin n'ont en aucun cas excédé la liberté d'expression définie par la loi de 1881. Le jugement sera rendu le 29 mars. ■

(Sources : La Croix, 03.02.2022 & France 3 Auvergne Rhône-Alpes, 08.02.2022)

Frères de Plymouth

Covid: les contrats juteux des Frères de Plymouth ■ Grande-Bretagne

■ Plusieurs dizaines d'entreprises liées à la secte chrétienne fondamentaliste des « Frères de Plymouth » ont bénéficié de contrats mirobolants - jusqu'à 2,2 milliards de livres- passés par les autorités de santé britanniques dans leur lutte contre le coronavirus.

Selon *The Times*, la fourniture de tests PPE, masques, blouses, ventilateurs a été attribuée à ces firmes sans que d'autres, plus légitimes pour cette production, y aient eu droit.

Plusieurs millions de masques, précise le quotidien, ont ainsi été produits sans la qualité standard requise par les responsables de la sécurité sanitaire (Health & Safety Executive).

Les Frères de Plymouth, qualifiés de « secte » évangélique par d'anciens membres, entretiennent des liens avec le Parti Conservateur dont certains députés ont longtemps fait pression pour qu'ils obtiennent le

statut d'association caritative.

Entre autres exemples, le Times révèle que le Department of Heath and Social Care (DHSC), a commandé, en 2020, pour près de 680 millions de livres de masques PPE à l'entreprise Unispace Global, spécialisée dans la décoration intérieure. Le gouvernement s'est ainsi privé d'une « perte de taxes publiques significative », reconnaît le DHSC.

Le groupe, dont fait partie Unispace, appartient à deux frères australiens Charles et Gareth Hales, fils du Bruce Hales, le leader mondial des Frères de Plymouth Bruce Hales.

Il coiffe plus de 45 entreprises ayant eu affaire avec la cette secte, née en 1831 d'un groupe de dissidents de l'Eglise Anglicane

Les Frères de Plymouth comptent quelque 50.000 membres à travers le monde, dont 16.000 au Grande-Bretagne. Leur interprétation ultra-rigoureuse de la Bible, les enjoint à éviter tout ce qui leur semble relever du péché, comme regarder la télévision, écouter la radio ou aller au cinéma. ■

(Source : *The Times*, 05.02.2022)

Lire sur le site de l'Unadfi l'ensemble des articles sur les Frères de Plymouth : <https://www.unadfi.org/mot-clef/freres-de-plymouth/>

L'Emmanuel

La Communauté de l'Emmanuel ■ France

■ Implantée à L'Ile-Bouchard en Indre-et-Loire, la communauté de l'Emmanuel, fondée il y a cinquante ans, revient sur le devant de la scène avec le projet « Monasphère » pour la construction de 17 logements réservés à ses membres.

Fondée en 1972 par deux laïcs, ce groupe de prière du Renouveau charismatique, mouvement né aux Etats-Unis dans les années 60, s'inspire du pentecôtisme américain. Aujourd'hui il compte 11 500 membres dont la moitié en France. La Fraternité de Jésus, noyau dur et bras armé de

la communauté, prône une pratique religieuse soutenue et un engagement à vie au service de la communauté. Le recrutement des membres se fait surtout dans la haute bourgeoisie et l'aristocratie. Parmi les anciens dirigeants, on trouve Gérald Arbola, numéro 2 du groupe Areva.

Les membres sont invités à faire des dons pour financer l'œuvre, créer des écoles, réaliser des éditions ou agir dans les quartiers.

Si la communauté n'est pas traditionaliste au sens liturgique, elle est conservatrice sur les sujets de société : revalorisation du père de famille, soutien à la Manif pour

>>>

>>>

tous ou aux thérapies de conversion. Des associations d'aide aux victimes ont alerté la conférence des évêques de France, interpellées sur des motifs d'abus spirituel, éloignement de jeunes de leur famille, détournements de fonds. Une enquête est en cours auprès de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes).

Louis-Etienne de Labarthe, directeur de la communication, réfute ces accusations de dérives, d'emprise ou d'abus, arguant du fait qu'il n'a connaissance d'aucune

plainte, que les craintes exprimées relèvent d'une méconnaissance et que l'on peut facilement sortir de la communauté si on le souhaite.

La construction d'un quartier, le Clos Saint-Gabriel, un hameau de 17 maisons destinées à la communauté, est par ailleurs lancée à l'Ile-Bouchard, « au cœur de la Touraine, sous le voile de la Vierge et à l'ombre de l'Ange » comme il est annoncé sur le site. Derrière ce projet, on trouve « Monasphère », une agence immobilière créée en 2020 par un ancien directeur de sanctuaire et un musicien de

Notre-Dame de Paris, deux jeunes entrepreneurs qui ont choisi un emplacement près de l'église Saint-Gilles lieu de supposées apparitions de la Vierge en 1947. Les premiers résidents sont attendus pour 2024.

Le projet divise localement population et élus, entre la suspicion que provoque ce repli communautaire et les opportunités de développement que pourrait apporter la construction. ■

(Sources : La Nouvelle République, 13.01.2022 et 12.02.2022)

Mormons

L'Eglise de Jésus de Christ des Saints des derniers jours vue de l'intérieur ■ Etats-Unis

■ Si l'Eglise mormone compte près de 16 millions de membres dans le monde aujourd'hui, depuis quelques années de nombreux fidèles l'ont quittée pour diverses raisons.

Brut a publié dans une courte vidéo mise en ligne sur le site de France TV Info les témoignages d'anciens mormons qui racontent des us et coutumes du groupe qui peuvent étonner ceux qui en ignorent l'existence, mais qui ont surtout pesé sur leur quotidien.

A la différence des autres chrétiens les mormons croient en l'existence d'écrits supplémentaires, tel que le Livre de Mormons et en des prophètes vivants qui dirigent encore à ce jour l'Eglise et diffusent un ensemble de règles auxquelles doivent se conformer les membres. Une adepte explique qu'à partir d'un certain niveau dans le groupe, les adeptes

doivent porter « le vêtement du Temple », des sous-vêtements sacrés qu'ils ne peuvent retirer qu'à de rares exceptions. Selon une autre ancienne mormone, le groupe enseignerait aux femmes à ne jamais dire non à leur époux.

L'Eglise a un fort ascendant sur ses fidèles, mais des problèmes liés à son histoire et des anachronismes dans le Livre de Mormons ont amené beaucoup de fidèles à s'interroger sur la véracité des écrits et sur ce qu'ils avaient appris toute leur vie en son sein. Certains ont été choqués par la découverte de doctrines racistes ou sexistes ayant cours dans les années 1900, d'autres accusent

même Joseph Smith d'être un prédateur sexuel.

Pour certains, ces découvertes ont été douloureuses et ont remis en question leur foi. Mais au lieu de rester isolés, les anciens adeptes, « les exmos », ont créé des communautés sur TikTok et Reddit où ils échangent et se soutiennent sur leur nouvelle liberté, mais aussi sur la perte de leurs amis et famille restés dans le groupe. ■

(Source : France Tv Info, 09.02.2021)

Pour visionner la vidéo de Brut : https://www.francetvinfo.fr/societe/religion/video-ces-anciens-mormons-racontent-a-quoi-ressemble-l-eglise-mormone_4951605.html

Alice Pazalmar, condamnée à six mois de prison ferme

■ France

■ Alice Martin-Pascual, alias Alice Pazalmar, a été condamnée, fin janvier, à six mois de prison ferme et à la confiscation de son véhicule par le tribunal de Cahors pour divers délits commis lors d'un contrôle routier en juin 2021, qui lui avait valu une garde à vue de 24 heures à la gendarmerie de Figeac. Elle a en outre été condamnée pour avoir posté une vidéo sur laquelle elle portait une tenue ressemblant à celle de la police. Début février, elle a également écopé de quatre mois de prison avec sursis et 300 euros d'amende par le tribunal de Toulouse pour une autre série d'infractions routières.

Parmi les infractions relevées par la gendarmerie figurent : refus de se soumettre aux vérifications d'identité, fausses plaques d'immatriculation, défaut d'assurance, conduite sans permis...

Les juges ont statué en l'absence d'Alice Pazalmar qui ne s'est pas présentée aux audiences. Provocatrice, la femme, qui a dix jours pour faire appel, n'est pas restée inactive sur les réseaux sociaux après ses condamnations. Dans sa dernière vidéo, elle s'adresse au juge via une lettre où elle affirme « Ma vie n'est pas à vendre, et je ne suis pas sociétaire dans cette société qu'est la République française ».

Mais les délits qui lui sont reprochés vont bien au-delà de simples infractions routières, ils reflètent surtout « son refus de se soumettre aux lois de la République ».

En opposition avec le système éducatif et les services sociaux depuis de nombreuses années, elle postait déjà des vidéos sur internet. Mais son activité et son audience se sont largement accrues depuis deux ans.

Rejetant toute forme d'autorité

légitime et prêchant la désobéissance « créatives », elle vit avec ses deux enfants en marge de la société dans un van d'où elle diffuse de nombreuses vidéos aux relents complotistes.

En rupture avec le système, elle prône la déscolarisation des enfants, affirme que le monde est dirigé par des réseaux pédo-criminels, prétend que le Covid est une fraude et appelle à lutter contre « la dictature en marche ». Ce discours véhément a séduit les 37 000 personnes qui se sont abonnées à sa chaîne Youtube et plus encore les 4 000 membres de son groupe Télégram attirés par ses idées proches du mouvement des « êtres souverains ».

Si bien que lorsqu'elle a projeté en août 2021 de créer une communauté autour de One Nation [inspirée du mouvement QAnon], l'association qu'elle a cofondée en 2019 avec son compagnon, elle a rapidement réuni une grosse somme d'argent pour acquérir une propriété dans le Lot. Bien que le projet ait avorté grâce à la mobilisation de la population locale, celui-ci n'a pas

été enterré, il a juste été reporté.

Si ce projet n'avait rien d'illégal, la mobilisation qu'il a suscitée amène à s'interroger sur l'influence d'Alice Pazalmar sur ses adeptes. Rudy Reichstadt, le directeur de Conspiracy Watch, voit dans la mobilisation des adeptes et le projet de communauté autonome, des indices pouvant alerter sur un risque éventuel de dérive sectaire.

Ce que confirme Simone Risch, présidente d'Infos-Sectes Midi-Pyrénées qui suit de près l'évolution de One Nation. Elle évoque les appels de personnes dont les proches veulent déscolariser un enfant ainsi que « des profils qui ne voient plus qu'à travers le discours d'Alice ». Selon Rudy Reichstadt elle a un ascendant et un véritable charisme, si bien qu'elle occupe une place importante dans la sphère complotiste. ■

(Sources : La Dépêche, 01.02.2022 & Le Parisien 05.02.2022)

Lire sur notre site l'ensemble des articles sur One Nation : <https://www.unadfi.org/mot-clef/one-nation/>

Régénère

Perquisition chez Thierry Casasnovas ■ France

■ Le domicile de Thierry Casasnovas, gourou naturopathe, a été perquisitionné par les gendarmes dans le courant du mois de février 2022. Cette perquisition a eu lieu dans le cadre d'une information judiciaire ouverte courant 2020 par le procureur de Perpignan pour les chefs d'accusation : exercice illégal de la profession de médecin, abus de faiblesse et pratiques commerciales trompeuses. Le chef « d'infractions économiques et financières » a également été ajouté récemment.

Thierry Casasnovas est connu pour des conseils de santé dangereux. Opposé aux médicaments et à la médecine il avait aussi diffusé un discours ouvertement antivaccin pendant la pandémie. Auparavant il était célèbre pour ses vidéos sur YouTube notamment sur le jeûne et le crudivorisme auxquels ils accordent de prétendues vertus médicales. Il avait arrêté sa chaîne en juin 2021. Cependant dans une

vidéo diffusée dans le courant du mois de février il a annoncé qu'il allait revenir.

La perquisition -durant laquelle était présent Thierry Casasnovas- avait pour but de récolter des documents liés à ses pratiques et à ses finances. Depuis de nombreuses années, Thierry Casasnovas a fait l'objet de nombreuses saisines

auprès de la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires). ■

(Sources : Le Parisien, 16.02.2022 & Elle, 17.02.2022 & Made In Perpignan, 17.02.2022 & Ouest France 17.02.2022)

Lire l'ensemble des articles sur Régénère sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/regenere/>

Témoins de Jéhovah

Témoin de Jéhovah et homosexuel ? ■ Belgique

■ Fluvio, un ancien Témoin de Jéhovah belge a passé la majorité de sa vie à composer avec les deux. Mais depuis qu'il a annoncé son homosexualité à sa famille à l'âge de 32 ans et envoyé sa lettre de démission au groupe, il n'a plus revu sa famille, excepté un autre frère déjà excommunié quelques années plus tôt pour son homosexualité.

Fluvio a toujours su qu'il aimait les hommes, mais a préféré vivre dans le déni et consacrer toute son énergie aux activités du groupe afin de ne pas penser de façon « malsaine ». Chez les Témoins de Jéhovah, l'adepte doit consacrer sa vie à Dieu. « C'était Dieu avant tout, Jéhovah avant la famille. C'était constamment une remise en question face à Dieu, et non face aux parents » explique Fluvio. Sa vie a longtemps eu comme

seul objectif de rendre gloire à Dieu et tout faire pour éviter de lui déplaire, car rendre Dieu heureux, rendrait aussi le fidèle heureux et lui donnerait une chance de faire partie des élus qui seront sauvés lors de l'Armageddon.

Fluvio a mal vécu l'ambiguïté entretenue par les Témoins de Jéhovah. Selon lui les Témoins de Jéhovah disent ne pas détester homosexuels, mais l'homosexua-

lité, ce qui pousse beaucoup de ceux qui le sont à vivre dans le déni pour ne pas être rejetés par Dieu et la communauté, comme l'a été son frère lorsqu'il a avoué l'être. Le jeune homme de 22 ans a été excommunié, mais Fluvio n'a pas eu le courage de l'aider. Il a essayé de le convaincre de rejeter son homosexualité, car il projetait sur son frère les risques que lui faisait courir sa propre homosexualité.

>>>

>>>

Après l'excommunication de son frère, Fluvio a vu ses parents déprimer et pour leur éviter de souffrir davantage, il a mis de côté son coming out. Durant plusieurs années il a eu des aventures en secret tout en craignant d'être surpris par des membres de sa

congrégation.

Finalement il a décidé de se dissocier du groupe lorsqu'il a rencontré son compagnon. Après avoir envoyé une lettre au siège des Témoins de Jéhovah, ses parents sont allés le voir pour lui dire qu'il « fallait croire l'esclave

fidèle et avisé (la tête pensante du groupe) ». Trois ans après avoir quitté le groupe il en a été rejeté, tout comme son frère, et n'a pas revu ses parents. ■

(Source : Vice 10.02.2022)

Waco

Un nouveau reportage sur Waco ■ France

■ Le 15 février 2022, la chaîne *RMC Story* a diffusé un nouveau documentaire sur Waco.

Réalisé par Vincent Néquache, ce documentaire donne la parole à des experts, des policiers du FBI et d'anciens adeptes afin de comprendre l'histoire du groupe. Le documentaire montre comment les adeptes sous emprise ont voulu défendre leur

gourou David Koresh avant que le FBI ne passe à l'assaut. ■

(Source : [Universfreebox.com](https://www.universfreebox.com), 02.02.2022)

Voir le replay : <https://www.rmcbfmplay.com/info-programme/rmc-story/david-koresh-le-gourou-polygame-de-lapocalypse?con->

[tentId=Product::NEUF_NUM23_N23704913621527&universe=PROVIDER](https://www.unadfi.org/mot-clef/davidiens-branch-davidiens-waco/)

Lire l'ensemble des articles sur Waco sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/davidiens-branch-davidiens-waco/>

Juifs orthodoxes

Des dérives sectaires au sein d'une école juive orthodoxe ■ France

■ Une quinzaine de responsables d'une école juive orthodoxe, la yeshiva Beth Yossef basée à Bussyères (Seine-et-Marne), ont été placés en garde à vue la suite d'une intervention de la police le 31 janvier dernier. Ils sont soupçonnés de maltraitances physiques et psychologiques. À la suite de ces interpellations, sept dirigeants ont été mis en examen pour « violences aggravées ».

En juillet 2021, un jeune américain a pris la fuite de cette école hors-contrat pour se rendre à l'ambassade des Etats-Unis et y demander de l'aide. Il témoigne alors des maltraitances subies et de l'insalubrité des lieux. Il raconte avoir subi des violences de la part des responsables de l'école, avoir reçu de la nourriture périmée ou même avoir été privée de repas. En parallèle, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) avait émis durant l'été 2021 un signalement sur l'école suspectant des dérives sectaires et un endoctrinement. Les autorités se penchent alors sur le témoignage du jeune homme et retrouvent d'anciens élèves qui racontent tous de mauvais traitements subis. Ils témoignent avoir vécu en vase clos avec interdiction de sortir de l'école, confiscation de leur passeport et privation de soins. La yeshiva Beth Yossef

est réputée pour avoir des méthodes strictes et accueillait une soixante d'élèves décrits comme difficiles.

Lors de leur intervention, fin janvier 2022, les gendarmes et les services de la préfecture de Seine-et-Marne ont fait des observations similaires aux témoignages. Dans un communiqué de presse diffusé à la suite des interpellations, le procureur déclare que « cet établissement accueillerait de manière non déclarée de nombreux mineurs de nationalité américaine et israélienne ne parlant pas le français, dans des conditions abusives : enfermement, confiscation des documents d'identité, conditions de vie dégradées, actes de maltraitances, absence d'accès à l'éducation et aux soins, et sans possibilité de revenir dans leurs familles ». Lors de leurs auditions, les élèves ont pu décrire les différents sévices

physiques et psychologiques qu'ils subissaient. Ils étaient isolés du monde extérieur avec un unique coup de téléphone possible à leur famille. Pour la plupart, les élèves étaient d'origine israélienne mais aussi américaine, belge, roumaine ou irlandaise. Ils vivaient tous au sein du domaine dans des conditions de logements insalubres. Les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ont décidé de placer les 40 mineurs de l'école en foyer le temps des investigations.

Durant le mois de février 2022, sept personnes ont été mises en examen à la suite des interpellations, notamment un rabbin qui officiait dans la yeshiva mais aussi le directeur de l'établissement et plusieurs membres de l'équipe éducative. ■

(Sources : [Le Parisien](#), 31.01.2022 & [Huffington Post](#), 31.01.2022 & [Le Point](#), 31.01.2022 & [La Croix](#), 01.02.2022 & [20 Minutes](#), 06.02.2022)

Le Loup Blanc en prison ■ France

■ **Durant le mois de décembre 2021, Cyrille Adam, connu sous son appellation de chaman « Loup Blanc » a été mis en examen à la suite de plaintes d'au moins 6 adeptes pour viols, agressions sexuelles et abus de faiblesse par sujétion. A la fin du mois de janvier 2022, l'Office central de répression des violences à la personne (OCRVP) a lancé un appel pour recenser de nouvelles victimes.**

Ces poursuites judiciaires ont pu avoir lieu à la suite de signalements effectués par d'anciens adeptes à la Miviludes (la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires). Le Parisien a pu se procurer le témoignage d'un de ces adeptes qui a passé plus de 26 ans sous l'emprise de Loup Blanc. Attiré de tout temps par le mysticisme, Cyrille Adam avait en 1996 pris le nom de Loup Blanc après une révélation et se dit inspiré par le chef indien Sitting Bull. Il prétend aussi puiser dans l'hindouisme, les cultures japonaises et chinoises et l'harmonie-thérapie.

Le témoin raconte au *Parisien* qu'alors âgé de 21 ans il lit un premier ouvrage de Cyrille Adam puis suit un stage auprès du chaman. C'est le début de l'emprise. Il est séduit par les paroles du gourou. Il intègre le groupe avec sa femme et sa sœur. Avec sa femme, ils n'auront pas d'enfants car le gourou leur a dit que ce n'était pas le moment et qu'il avait horreur de la procréation. Ce témoignage permet de montrer la volonté du gourou de couper ses adeptes de la société. Il les appelle à « mener une rupture avec la légalité » et

à « transgresser les règles pour se sentir libre ». Ces paroles permettent de comprendre comment les adeptes ont pu sous emprise effectuer une rupture avec la société et le monde qui les entoure, présentés sans cesse comme dangereux. Au sein du groupe, une véritable hiérarchie est mise en place selon les volontés du gourou. Il désigne de façon arbitraire ses plus proches collaborateurs (qu'il nomme Ambassadeurs) chargés des initiations. Puis il y a les « MacGregor ». Ce sont des personnes proches du gourou car elles représentent pour lui un intérêt soit parce qu'elles disposent de fortes capacités financières ou sont de jolies femmes.

Le témoignage montre aussi que suivre les préceptes du chaman coûte cher. Le témoin avoue avoir emprunté de l'argent notamment pour effectuer des stages au Pérou. Il a aussi refondé le site internet de Loup Blanc sans être payé pour ses nombreuses heures de travail. Un week-end d'initiation coûte entre 180 et 240 euros, indique une victime dans sa déposition. Le stage d'été coûte environ 1 000 ou 1 200 euros. Quand le gourou est présent, le nombre de disciples peut avoisiner les

150 personnes, soit une recette d'à peu près 45 000 euros. Des sommes à régler de préférence en liquide. Ces revenus des stages et la générosité des adeptes ont permis au chaman d'avoir un train de vie luxueux. Au-delà de ces dépenses, les adeptes mettaient aussi des propriétés à disposition du gourou dans différentes régions. Sur le plan financier, les autorités ont découvert de nombreuses sommes d'argent en liquide et de l'or. Une enquête préliminaire visant d'éventuels délits financiers est actuellement diligentée par le parquet de Nîmes.

Au-delà de l'aspect financier de l'affaire, le gourou est suspecté d'avoir abusé sexuellement de plusieurs de ses adeptes sous couvert d'emprise. Maître Jean-Baptiste Cesbron, avocat des victimes, note que les agressions sexuelles se sont déroulées sous le prétexte du tantrisme. Il poursuit en admettant « même s'il n'y avait de pas de violences physiques, elles n'avaient pas la capacité de refuser en raison de la contrainte morale, spirituelle, intellectuelle que Loup blanc faisait peser sur elles. » Une des victimes rapporte que le gourou affirmait que leurs relations sexuelles al-

>>>

>>>

laient régler ses problèmes et l'aideraient à s'épanouir. Sous couvert d'emprise, il a recommencé deux fois. Aujourd'hui la victime parvient à définir ces abus comme un viol. Avec son mari, ils décident de quitter le groupe et elle a choisi de dénoncer les faits subis malgré les menaces reçues suite à leur départ. Elle a pu se mettre en relation avec d'autres ex-adeptes qui avaient vécu des choses similaires. Plusieurs anciens fidèles ont donc déposé plainte contre

le gourou pour viols, agressions sexuelles et abus de faiblesse. Ils avaient effectué auparavant un signalement à la Miviludes. Pour Maître Cesbron, l'instruction pourrait durer plusieurs années. Les autorités sont encore à la recherche d'éventuelles victimes.

De son côté le gourou nie les accusations et parle de « relations consenties ». Le site du gourou est toujours actif et il semble encore avoir de sérieux soutiens parmi ses

fidèles malgré les accusations récentes. Les adeptes considèrent ces accusations comme fausses et diffamatoires. Ils prétendent ne plus vouloir accepter de nouveaux participants et ne diffusent plus les dates et lieux de leurs enseignements. Le gourou compterait entre 200 et 300 adeptes partout en France. ■

(Sources : Le Parisien, 04.02.2022 & France 3 Occitanie, 13.02.2022 & La Dépêche, 13.02.2022 & Ouest France, 14.02.2021)

Paranormal

Un hypnotiseur et violeur condamné à 13 ans de prison ■ France

■ **Un viticulteur de l'Hérault, réfugié en Floride, a été condamné par contumace à 13 ans de prison pour avoir violé ou agressé sexuellement 18 femmes, lors de séances d'hypnose et de magnétisme qu'il pratiquait sur son domaine entre 2013 et 2015.**

Le procès de Gilbert Greaux, 77 ans, qui s'est tenu les 3 et 4 février devant les assises à Montpellier, a été le théâtre, deux jours durant, des témoignages glaçants de ses victimes, lesquelles réclament en vain l'extradition de leur agresseur.

Me Denis Bertrand, avocat de l'accusé, a déclaré que son client « ne pouvait plus revenir en France depuis 2018 pour raison de santé ». Or, selon la Cour, seules sont possibles les extraditions pour atteinte à la sécurité nationale.

Gilbert Greaux, originaire de Saint-Barth dans les Antilles, s'était installé dans l'Hérault en

2007, après avoir été condamné avec sursis pour agressions sexuelles sur son île natale.

L'homme d'affaires, amateurs d'hélicoptères et de gâteaux, avait acquis un domaine de 10 hectares à Saint-Jean de Vos, disposant d'un spa et d'une luxueuse chambre d'hôte.

C'est là qu'il proposait aux visiteuses du domaine des séances d'hypnose et de magnétisme, pour les « libérer » de leurs maux, selon un mode immuable. Enfermées à clef, ses proies, croyant à ses belles paroles, étaient invitées à se déshabiller, afin que les énergies émanant de leurs « chakras »

puissent plus librement circuler.

Après avoir placé ses victimes sous emprise, Gilbert Greaux se livrait alors à des caresses et à des pénétrations digitales.

« Je n'arrivais pas à croire ce qu'il se passait, j'étais pétrifiée », a ainsi témoigné Bérénice. « On ne peut plus bouger, on est sidérée. Il y a aussi une dissociation, comme si l'on sortait de son corps et qu'on voyait la scène de l'extérieur. »

A Orlando où il vit luxueusement, Gilbert Greaux, anime un blog sur le magnétisme. ■

(Sources : Midi Libre, 03.02.2022 & France 3 Occitanie, 04.02.2022)

Détournement de concept scientifique ■ France

■ La physique quantique, concept scientifique flou pour beaucoup d'entre nous, est régulièrement détournée dans le champ des thérapies dites alternatives. Mathieu Repiquet, membre du collectif No Fake Med¹, souligne que ce n'est pas nouveau. En effet, le concept est apparu dès les années 1990 dans le milieu New Age. Mais ce qui l'inquiète c'est la prolifération des pseudo thérapies qui s'appuient sur ce concept scientifique.

Sur le site Médoucine², sur lequel il a récemment enquêté, de nombreux thérapeutes utilisent des références à la physique quantique dans leur pratique afin de se prévaloir d'une caution scientifique. Or dans le domaine des médecines alternatives, l'utilisation de ce concept ne repose sur aucun fondement scientifique. Les pseudo thérapeutes profitent de la méconnaissance du public sur le sujet pour construire et valider leurs théories et offrent des promesses de guérison infinies pour des maladies allant de la dépression au cancer.

Julien Bobroff, physicien et professeur à l'université Paris-Sud, rappelle que les lois de la physique quantique ne s'appliquent qu'à l'infiniment petit, à l'échelle de l'atome, et ne sont pas applicables à l'échelle de l'homme, même si celui-ci est constitué d'atomes. Ainsi faire croire qu'il est possible de soigner en ayant recours à la physique quantique est illusoire. Pourtant, les thérapeutes n'hésitent pas à accoler

ce terme à d'autres pour vendre diverses prestations (reiki quantique, soins énergétiques quantiques...).

Dernièrement le milieu des influenceurs bien-être a récupéré ce concept et vante les bienfaits du « saut quantique ». Ils s'appuieraient sur une loi particulière de la physique quantique, celle du « saut quantique », qui postule qu'un atome a la faculté de changer de palier sans passer par un état intermédiaire. Dans le monde du développement personnel, le « saut quantique » viserait à atteindre un état méditatif permettant de projeter une meilleure version de soi-même dans une autre réalité. Mais impossible de réussir ce fameux saut sans passer par la case initiation dont le coût peut être parfois exorbitant.

Ce détournement de concepts scientifiques n'est pas nouveau dans le « charlatanisme thérapeutique ». A l'époque des ondes radio, explique Julien Broboff, une multitude d'appareils ayant des prétentions thérapeutiques

ont été inventés pour profiter de l'ignorance des gens.

Aujourd'hui aussi les thérapeutes quantiques utilisent des appareils, dits de médecine quantique, pour diagnostiquer ou soigner des maladies, causées, selon eux, par un déséquilibre du « taux vibratoire ».

Mathieu Repiquet souhaiterait que les scientifiques s'impliquent davantage pour faire face à la prolifération des thérapies en tout genre, mais il déplore surtout que les autorités laissent faire, alors que les outils juridiques pour les combattre sont nombreux : « Publicité mensongère, allégations thérapeutiques infondées, pratique illégale de la médecine » ■

(Sources : Marianne & Avantages, 07.02.2022)

1. Ce collectif a pour objectif d'alerter sur les dangers des pratiques de soins non conventionnelles.

2. Un annuaire douteux des PSNC : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/un-annuaire-douteux-des-psnc/>

Lithothérapie : une escroquerie dangereuse ■ France

■ La lithothérapie est une pratique pseudoscientifique qui consiste en l'utilisation de certains cristaux à des fins de guérison du corps et de l'esprit. Avec la crise sanitaire, cette pratique a séduit un plus grand nombre de personnes qui délaissent parfois la médecine. Pourtant aucune étude ne prouve les effets de ces pierres.

Certains influenceurs, célébrités et médias font la promotion de cette pratique qui est devenue un véritable business exploitant les vulnérabilités. Certains défenseurs de cette pratique proposent des ateliers pour se protéger du coronavirus grâce aux cristaux. Le journal *Libération* constate que des praticiens assurent que les pierres pourraient accompagner une personne souffrant du cancer ou du Covid-19 sur le chemin de la guérison. Pourtant, des malades sont décédés après avoir fait le choix de refuser la médecine et de se tourner vers les pierres. Sur Internet, de nombreux sites vendent ce genre de produits pour le bien-être et la santé. Cependant, certaines pierres contenant des métaux lourds peuvent être dangereuses voire mortelles.

La presse féminine est un relais important de cette pratique avec de nombreux articles présentant

et vantant les mérites de la lithothérapie sans mentionner aucune source scientifique.

Pour Romy Sauvayre, sociologue des sciences et des croyances, la situation est alarmante. Elle constate que l'engouement autour de ces pratiques est arrivé en même temps que le Covid et son absence de remèdes. Avec la crise sanitaire, un nouveau public s'est tourné vers les soins non conventionnels. Selon elle, n'importe qui peut croire en ces théories à partir du moment où elles permettent de se sentir mieux. Cette impression de mieux va devenir plus importante que la recherche de preuves scientifiques. La croyance et l'adhésion à la lithothérapie peuvent mener vers d'autres croyances ou vers le complotisme. Romy Sauvayre rappelle que dans la plupart de ces croyances il y a un mélange d'éléments vérifiables et de fausses croyances, afin de donner

du poids aux discours. Les gourous qui usent de ces techniques mettent aussi en avant une forme de supériorité vis-à-vis des autres.

Les scientifiques condamnent de leur côté sans appel ces pratiques et aucune étude ne montre le moindre effet de guérison par les pierres ni le fait qu'une énergie puisse provenir de ces cristaux. Comme le rappelle Jean-Claude Boulliard, physicien et directeur de la collection des minéraux de la Sorbonne, l'énergie vibratoire perçue dans la lithothérapie n'existe pas. Comme l'a montré une étude britannique menée en 2001 par Chris French, le seul effet de ces cristaux serait un effet placebo bien plus efficace chez les personnes ayant déjà un fort niveau de croyance dans les phénomènes surnaturels. ■

(Source : *Libération*, 30.01.2022)

Mouvement Anti-vaccination

Une figure de l'extrême-droite chez les antivax ■ France

■ A la faveur de la pandémie, Alain Soral figure célèbre de l'extrême droite, a revu sa popularité augmenter alors qu'il avait perdu de son influence depuis son bannissement de YouTube. Il doit son regain de notoriété notamment à l'intrusion de ses fidèles dans des mouvements anti-vaccination.

Sur une nouvelle chaîne YouTube, *Le Média en 4-4-2* derrière laquelle se trouveraient Alain Soral et quelques-uns de ses compères, dispense des théories complotistes habituelles comme le fait que le Covid serait un complot de l'Etat profond, des Juifs et des francs-maçons. Ce média est aussi un site internet qui commence à être largement consulté. Le journal en ligne *Streetpress* constate qu'en cumulant les visites du site « Egalité et Réconciliation » le site historique d'Alain Soral et ce nouveau site cela fait de lui l'une des personnalités les plus influentes parmi les conspirationnistes en France.

Dès le début de la pandémie, Alain Soral comptait parmi les propagateurs les plus importants de fake news sur le Covid par l'intermédiaire de différents comptes sur les réseaux sociaux. Pour *StreetPress*,

les différentes théories dispensées depuis des années par Alain Soral ont préparé la voie à de nombreux complotistes, personnalités du mouvement antivaccin ou encore aux différents médias auto-proclamés de « réinformatives » et leurs relais¹. Ces derniers ont proliféré ou accentué leur popularité durant la pandémie.

Parmi les compagnons de route d'Alain Soral on retrouve un grand nombre de conspirationnistes et d'antivax, notamment Thierry Casasnovas. Ce gourou du crudivorisme a trouvé un nouvel écho lors de la pandémie avec son discours complotiste, antivaccin et contre les mesures sanitaires. *Streetpress* raconte que son association avec Alain Soral remonte à 2016 date à laquelle *Egalité et Réconciliation* avait accueilli une conférence de Casasnovas. Ensuite le polémiste d'extrême-droite va large-

ment relayer ses vidéos sur son site et permettre au gourou de s'établir une petite notoriété avec un discours qui plait à fois à « la dissidence » et aux partisans de mouvements New Age. En 2020, Thierry Casasnovas a reçu une Quenelle d'or remise lors d'un festival organisé par Dieudonné. Lors de son discours, il avait remercié Chloé Frammery. Cette figure de la complotosphère suisse fait de la propagande antivax sur internet mais aussi dans les écoles. Elle était professeur jusqu'à sa suspension. Elle entretient des liens avec Dieudonné ou encore des membres du [Média 4-4-2](#). ■

(Source : *Streetpress*, 22.02.2022)

1- Une galaxie de médias de « réinformatives », de youtubeurs et de pseudo intellectuels qui relaient ses idées et alimentent les théories du complot.

Théorie du complot

Peut-on parler de spirale conspirationniste ? ■ Nouvelle Zélande

■ Une étude menée par des chercheurs de l'Université Massey, à Auckland, en Nouvelle Zélande aurait démontré qu'une croyance conspirationniste en étaye d'autres et qu'elles se renforceraient les unes et les autres.

Le domaine de la psychologie cognitive a depuis longtemps montré que les personnes susceptibles de croire en des théories du complot sont plus prompts à en croire d'autres. Mais jusqu'à présent la théorie dominante reposait sur des facteurs psychologiques individuels comme des tendances anxieuses, paranoïaques ou un besoin de « se distinguer socialement ».

Pour réaliser leur étude, les chercheurs ont interrogés un panel de 1553 adultes recrutés sur Prolific¹ et les ont interrogés sur leur degré d'adhésion à diverses théories du complot telles que la croyance au Nouvel Ordre mondial, à l'élabora-

tion du Covid-19 en laboratoire, au mensonge sur l'alunissage en 1969, aux dangers de la 5G.

Les réponses des participants à l'étude ont abouti à l'élaboration d'une « carte des associations de croyances entre différentes théories conspirationnistes ».

Ainsi la carte a clairement mis en évidence qu'une personne ne croyant pas en l'alunissage de 1969 était plus susceptible de penser que le gouvernement américain avait menti sur le 11 septembre 2001 et pouvait adhérer à l'idée d'un gouvernement mondial dirigeant secrètement le monde.

Pour Matt Williams, maître de conférences à la Massey University, l'intérêt de cette cartographie est de démontrer qu'une théorie du complot peut mener à d'autres et qu'une théorie conspirationniste bénigne peut amener à en croire d'autres beaucoup plus irrationnelles par association d'idées.

Il semble donc qu'aucune théorie conspirationniste ne soit à négliger, de la plus anodine à la plus dangereuse. ■

(Source : RTBF, 02.02.2022)

1. Plateforme conçue pour les recherches universitaires permettant de recruter des participants à des études.

Vente multiniveau

Vente multiniveau / emprise sectaire : des processus similaires ? ■ France

■ Dans une série d'articles publiés sur le site d'information *Les Jours*, des journalistes se sont penchés sur des entreprises de vente multiniveau. L'analyse de leurs activités, les témoignages d'ex-adeptes et la parole de spécialistes montrent de nombreuses similitudes entre leurs fonctionnements et celui de l'emprise sectaire.

Dans un témoignage, un ex-membre d'un groupe de vente multiniveau utilise un vocabulaire spécifique pour parler de son histoire : adepte, manipulation, endoctrinement,

secte. Ces termes sont ceux fréquemment utilisés pour évoquer des dérives sectaires. Il note aussi la difficulté de sortir du groupe mais aussi les différentes ruptures générées

volontairement par ces sociétés. Dans un autre témoignage, un jeune homme constate que certains de ses supérieurs dans une société multiniveau pensent être des « élus » parlant >>>

>>>

« d'énergies » et se qualifiant d'« êtres à part ». Il évoque que ces personnes auraient été formées par un promoteur du marketing multiniveau, également pasteur dans un mouvement évangélique.

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) alerte depuis de nombreuses années sur ces sociétés. Anne-Marie Courage, conseillère de la Miviludes chargée du pôle affaires économiques, travail, emploi et formation professionnelle constate que les mécanismes d'endoctrinement sont similaires au mécanisme de l'emprise mentale et que les personnes touchées par ce phénomène passent par les trois phases de l'emprise : la séduction, la déconstruction et la reconstruction.

Les jeunes sont un public de plus en plus touché par ce phénomène, happés par les promesses de gains rapides et conséquents. Les différents témoignages signalent que, dès les premiers contacts, on leur fait miroiter une richesse potentielle et 'une vie rêvée loin du salariat qu'ont pu connaître certains de leurs proches. Les recruteurs passent beaucoup

de temps avec les nouvelles recrues afin de connaître leur vie personnelle et leurs relations et de pouvoir les utiliser par la suite à des fins de manipulation. La séduction cède ensuite la place à la déconstruction. Les individus se voient inculquer un discours formaté pour répondre aux inquiétudes de leurs proches et subissent des pressions pour développer toujours davantage leur réseau. Ils sont formés à différentes techniques pour recruter ressemblant à de la manipulation mentale. Dans certaines sociétés, on fournit aux adeptes un document donnant les réponses -type aux réserves que pourraient avoir de potentielles recrues. Ensuite les formateurs vont inculquer une nouvelle façon de penser qui amène les individus à rompre avec leur environnement d'origine que ce soit le travail, les proches ou l'école.

Notre association comme la Miviludes reçoit de nombreux appels et signalements concernant ce sujet. Cela montre que les victimes ou leurs proches analysent la situation comme similaire à l'emprise sectaire et se tournent vers l'Unadfi pour obtenir de l'aide et de l'accompagnement.

Pour l'anthropologue Nathalie Luca qui a étudié de près ce phénomène à son début aux Etats-Unis, le marketing multiniveau s'est ancré dans une idée de la culture du rêve américain imprégnée de l'éthique protestante du capitalisme. Elle n'hésite pas à rapprocher ce marketing de la théologie de la prospérité qui promet aux fidèles qui donnent à leur église de voir la réussite de leurs vies, la prospérité et une bonne santé. En France, après son arrivée dans les années 1990, le marketing multiniveau a gommé ces origines religieuses afin de pouvoir prospérer. ■

(Sources : Les Jours, 07.02.2022 & 21.02.2022)

Lire l'intégralité des articles sur le site de Les Jours (payant) :

<https://lesjours.fr/obsessions/arnaque-marketing-sectaire/ep5-vente-pyramidale/>

<https://lesjours.fr/obsessions/arnaque-marketing-sectaire/ep4-emprise-secte/>

Lire sur le site de l'Unadfi, l'intégralité des articles sur la vente multiniveau : <https://www.unadfi.org/mot-clef/reseaux-de-distribution-vente-multiniveau/>

Dons & Abonnements

Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue BulleS de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ETRANGER

25 Euros
48 Euros

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue BulleS

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 Euros
60 Euros

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
BulleS (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay